

# Les busards dans la Loire

## *Bilan de la saison de reproduction 2023*



Agir pour  
la biodiversité

**salamandre**  
Parce que la nature est belle



*Photo page de garde : Jeune Busard cendré © M. Berger*

**Citation du document :**

**Tranchand B., 2023.** *Les busards dans la Loire, Bilan de la saison de reproduction 2023.* LPO AuRA DT Loire. 12 pages.

***Merci à toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à cette saison « Busard », les bénévoles, stagiaires, volontaires en service civique et salariés de la LPO qui ont recherché et suivi les couples, les personnes qui ont participé au montage de la volière pour le taquet, et ceux qui ont assurés le nourrissage des poussins et la communication autour de cette action, sans oublier les agriculteurs et propriétaires qui nous ont autorisé à protéger les nichées dans leurs parcelles :***

*Mathis Berger, Alexia Penalva, Margaux Dumoulin, Laurence Biallon, André Biallon, Bénédicte Canal, Boris Juillard, Simon Arnaud, Emmanuel Véricel, Marie-Hélène Chillet, Daniel Chillet, Michael Ham, Laure Ham, Lydie Dubois, Pascal Dubois, Yannick Carteron, Isabelle Villemagne, Sébastien Teyssier, Frank Goutaudier, Philippe Descollonge, Alain Magnin, Jérôme May, Catherine Peyrard, Martine Desmolles, Nicolas Lorenzini, Joël Vial, Morgan Boch, Rémi Siracusa, Paul Adlam, Fabienne Chapuis, Arthur Badel, René Diez, Vincent Miquel, Bertrand Montagny, Magalie Dubois, Florian Furst, Mathieu Bonnefoy, William Liange, Marion Crégniot, Valentin Bertrand, Sarah Baron, Justine Bleuzet, Camille Noirie, Valérie Giraud, Michèle Meyer, Anne Brunel, Pascale Billard, François Jeanne, Sébastien Teyssier, Claire Brucy*

## Contexte

Depuis plus de 20 ans, des bénévoles et salariés de la délégation Loire de la Ligue pour la Protection des Oiseaux Loire Auvergne-Rhône-Alpes (LPO AuRA) s'impliquent dans la protection des busards. Grâce au financement de la Région, une action d'inventaire et de suivi est désormais menée au niveau d'Auvergne-Rhône-Alpes par la LPO AuRA pour sauvegarder cette espèce rare et menacée. Un rapport est rédigé chaque automne pour présenter les résultats au niveau régional par le coordinateur de l'action. Le présent bilan départemental fait état des résultats du suivi des trois espèces de busards dans les différentes zones géographiques du département de la Loire.

## Busard cendré

En 2023, 36 nids de Busards cendrés ont été découverts et suivis. Notons que 3 couples supplémentaires ont été observés sans qu'une reproduction n'ait pu être prouvée, portant le total des couples présents à 39. Deux nichées avec des jeunes déjà volants (mais sans observations d'adultes) ont été rapportées. Ces deux nichées ne sont pas prises en compte dans les résultats puisqu'il n'est pas possible de connaître la provenance des jeunes, et bien qu'il soit très probable qu'ils soient nés dans le département, nous ne pouvons pas l'affirmer.

**Sur les 36 nids, 26 se trouvaient dans des friches ou coupes forestières et 10 dans des parcelles agricoles :** un dans du ray-grass, un dans des céréales, un dans une parcelle de méteil, 6 dans des prairies de fauche naturelles, et un dans une zone humide pâturée. Nous n'avons pu intervenir que sur 8 des 10 nids se trouvant dans des parcelles agricoles pour protéger les pontes ou les nichées des interventions mécaniques. En effet, 2 nids ont échoué avant notre intervention (un premier probablement par prédation dans une prairie de fauche, et un second découvert par l'agriculteur lors de l'ensilage du méteil).



Figure 1 : Carré non fauché et protégé par un filet électrifié dans une prairie de fauche à Saint-Barthémy-Lestra © B. Tranchand

Sur les 8 nids avec intervention, seulement 4 ont permis l'envol de jeunes :

- Un nid dans les ray-grass sur la commune de Saint-Romain-en-Jarez a été protégé mais la femelle a abandonné la ponte. Les œufs ont été sauvés et mis en couveuse.
- Un nid dans une prairie à Saint-Martin-Lestra a été piqueté, mais les nombreux orages ont fait versés la végétation et entraîné la prédation du nid avant la fauche et la pose d'un filet électrifié.
- Deux nids ont été protégés dans une prairie de fauche sur la commune de Saint-Barthélemy-Lestra. Le premier nid, qui contenait un poussin, a été abandonné suite à la disparition inexplicable de ce dernier. Le second nid, quant à lui, a vu deux jeunes s'envoler.
- Un nid dans des céréales à Saint-Denis-sur-Coise a été protégé au stade des œufs. Le couple a accepté la protection, mais les orages ont fait verser la végétation et le couple a finalement abandonné la ponte.
- Un nid à Rive-de-Gier a été protégé dans une prairie de fauche et a permis l'envol de trois jeunes.
- Sur la commune d'Aboën, la protection d'un nid dans une prairie de fauche a permis l'envol de 2 jeunes.
- Une nichée dans une prairie humide à Merle-Leignec a été protégée suite à la verse de la végétation causée par les orages et le pâturage de chevaux, et 3 jeunes se sont envolés de ce nid.



Figure 2 : Nichée dans la prairie humide de Merle-Leignec avant la pose de la protection © B. Tranchand

Sur les 36 couples nicheurs, 25 ont données des jeunes volants (21 dans les friches et 4 dans des parcelles agricoles) et 11 ont échoués (5 dans les friches et 6 dans les parcelles agricoles). Mis à part deux échecs causés par les récoltes (un dans le ray-grass et un dans le méteil), et une prédation avérée, les raisons des échecs pour les autres nids ne sont pas connues. Notons que plusieurs orages, parfois très violents, ont eu lieu en mai et juin, et qu'il est probable que ces derniers aient causé la mort de poussins, voir l'abandon de certains nids.

Au total, 55 jeunes se sont envolés dont 10 issus des nids protégés. De plus, trois pontes ont été prélevées (une ponte de 4 œufs dans les ray-grass, une ponte de 3 et une ponte de 2 dans des prairies

de fauche). Deux œufs ont été replacé dans un des nids une fois ce dernier protégé. Les autres ont été mis en couveuse et les jeunes ont été élevés en centre de soin. Finalement deux jeunes ont été relâchés via le taquet de la Loire en 2023 (non pris en compte dans le total de 55 jeunes volants).

*Tableau I : Bilan de la reproduction du Busard cendré en 2023 dans la Loire.*

| Nombre de :  |     |
|--|-----|
| Nids trouvés   | 36  |
| Nids en échec à cause des récoltes                       | 2   |
| Nid en échec pour d'autres raisons (météo, prédation...) | 8   |
| Nids protégés  | 8   |
| Nids sans protection                                     | 27  |
| Nid avec au moins un jeune volant                        | 25  |
| Jeunes à l'envol depuis le nid                           | 55  |
| Jeunes à l'envol du nid avec protection                  | 10  |
| Jeunes à l'envol depuis le nid sans protection           | 45  |
| Jeunes à l'envol depuis le taquet                        | 2   |
| Jeunes total à l'envol + jeunes au taquet                | 57  |
| Productivité des nids ayant au moins 1 jeune à l'envol   | 2,2 |
| Productivité globale                                     | 1,5 |

## Résultats par secteur

### ➤ Jarez : 16 nids, 5 échecs, 23 jeunes volants

Cette année, aucun couple n'a niché dans la friche de Saint-Joseph, sur le Crêt Bissieux. L'échec de la reproduction du couple sur ce site en 2022 est peut-être à l'origine de l'abandon de la friche cette année. Trois couples ont niché sur la commune de Saint-Martin-la-Plaine : un premier dans une friche sur le Crêt Bissieux, et un second dans une coupe forestière près du lieu-dit Le plat, menant respectivement 2 et 3 jeunes à l'envol. Le troisième couple a tenté de nicher dans la friche des Capotes, mais a échoué.

À Genilac, 4 couples étaient présents sur les friches de La Micallière. Deux couples ont niché avec succès dans la grande friche, avec respectivement 3 et 1 jeune. Le troisième couple a niché dans la petite friche à côté, et a produit 3 jeunes. Le quatrième couple a quant à lui tenté de s'installer dans une prairie de fauche à côté des friches, mais il a échoué (prédation probable). Il a ensuite tenté de nicher très tardivement en bordure de la grande friche mais le couple a rapidement abandonné le nid. À Cellieu, pour la première fois, 5 couples ont tenté une reproduction. Trois nids se trouvaient dans le secteur de prairies et de vergers en friche au niveau de Montcéard. Ces couples ont permis l'envol d'une nichée de 3 jeunes, d'une nichée de 2 jeunes et d'une nichée de 1 jeune. Un 4<sup>e</sup> couple s'est installé dans une friche au nord de la route de Montcéard et des friches habituelles, et a mené 2 jeunes à l'envol. Le 5<sup>e</sup> couple a quant à lui niché dans une partie enfrichée de la lande de Montcéard mais le couple n'a plus été vu à partir de juillet, permettant de constater un échec.

Deux couples ont niché pour la première fois dans une coupe forestière à Valfleury près du hameau de la Carelière, où un couple de Busard Saint-Martin avait niché en 2022. L'un d'eux a mené 2 jeunes à l'envol et l'autre un seul jeune.

Enfin, un couple s'est installé dans une parcelle de ray-grass sur la commune de Saint-Romain-en-Jarez, et la ponte de 4 œufs a été sauvée, la protection n'ayant pas fonctionné (abandon du couple après la fauche).

➤ **Monts du Lyonnais : 10 nids, 5 échecs, 12 jeunes volants**

Quatre coupes forestières occupés par des couples en 2022 l'ont été de nouveau en 2023 : Clavelier à Chevrière, la Chalée à Saint-Christo-en-Jarez, Rabinière à Marcenod et Clavière à Chirassimont. Ces couples ont respectivement mené 3, 2, 3 et 2 jeunes à l'envol.

Un couple s'est installé dans la petite friche de la Barbarie à Bellegarde en Forez, où l'espèce avait niché avec succès en 2021 et 2022. Cette année, malheureusement, le couple a échoué et rapidement disparu.

À Saint-Martin-Lestra, un couple a été découvert dans une prairie de fauche près du hameau de Chavagneux. Le nid, contenant 2 œufs, a pu être piqueté mais la fauche a été très tardive à cause des nombreuses averses orageuses qui sont tombées dans ce secteur du département. La végétation étant très versée, le nid était visible de loin et a fini par être prédatée avant la fauche.

Deux couples se sont installés dans la prairie de fauche habituelle de Saint-Barthélemy-Lestra. Les deux nids ont été protégés, mais le poussin présent dans l'un des deux a disparu malgré la présence du filet électrifié. Le second couple a mené 2 jeunes à l'envol.

Enfin, un nid a été protégé dans une parcelle de céréale à Saint-Denis-sur-Coise, mais la verse de la parcelle suite aux orages a entraîné l'abandon du nid par la femelle.



Figure 3 : Nichée de 2 jeunes dans une prairie de fauche à Saint-Barthélémy-Lestra. © B. Tranchand

➤ **Pilat : 4 nids, 1 échec, 6 jeunes volants**

Cette année, 2 nids ont été découverts sur le plateau agricole entre Vérin et Chuyer. Un couple a niché dans la friche des Poizolles, mais la reproduction a échoué. Un second couple a niché dans une petite zone de friche en bordure d'une prairie non loin de la première friche. Trois jeunes volants se sont envolés mais l'un d'eux a été prédaté rapidement par un renard.

Un couple a été découvert dans une prairie de fauche sur la commune de Rive-de-Gier, à environ 2,5 km de la friche accueillant le taquet. Nous pouvons donc nous questionner sur le fait que ce dernier ait joué un rôle sur l'installation de ce couple. Le nid, contenant 5 œufs, a été protégé en urgence le jour même de la fauche. Sur les 4 poussins nés, seulement 3 se sont envolés.

Un couple a été découvert dans un secteur de friche sur la commune de Véranne, proche du Crêt de la Botte, à 1 200 mètres d'altitudes. Un seul jeune à l'envol a été observé.

Un couple a été observé en début de saison à Maclas, mais aucun nid n'a été découvert. Enfin, 3 jeunes volants ont été observés fin juillet sur la commune de Saint-Julien-Molin-Molette. Comme aucun passage de proie avec un adulte n'a été observé, il n'est pas possible d'affirmer que cette nichée soit née ici, même si ceci est fortement probable. Ces jeunes n'ont donc pas été pris en compte dans les résultats.

➤ **Monts du Forez : 5 nids, 0 échec, 12 jeunes volants**

Pour la partie nord, un seul nid a été découvert dans un secteur de friches à Palogneux et le couple a produit deux jeunes. Un second couple a été observé sur le site mais sans comportement de reproduction.

Pour la partie sud, un couple a niché avec succès dans une petite friche humide sur la commune de Marols et deux jeunes volants ont été observés. Un nid a été découvert dans une prairie de fauche sur le plateau agricole d'Aboën. La protection de ce dernier a permis l'envol de 2 jeunes volants. Un couple a niché avec succès dans la friche humide occupée maintenant depuis plusieurs années à Apinac et il a mené 3 jeunes à l'envol. Enfin, un couple a niché dans une partie humide d'une prairie de fauche à Merle. Une clôture avec des fils électriques a été installée pour limiter la prédation et bien que 4 poussins étaient présents lors de la pose de la protection seulement 3 jeunes se sont envolés.

➤ **Nord du département : 1 nid, 0 échec, 2 jeunes volants**

Depuis 2018, aucune reproduction n'avait été observée dans le nord du département alors que des couples avaient déjà nichés sur les communes de Souternon, Cremeaux, Dancé, Saint-Polgues, Saint-Germain-Laval et Cezay.

En juillet, un mâle nourrissant deux jeunes volants a été noté proche du hameau de Gaudrand sur la commune de Saint-Marcel-d'Urfé. Des coupes forestières favorables à la reproduction de l'espèce sont présentes dans ce secteur, il faudra surveiller cette zone en 2024.

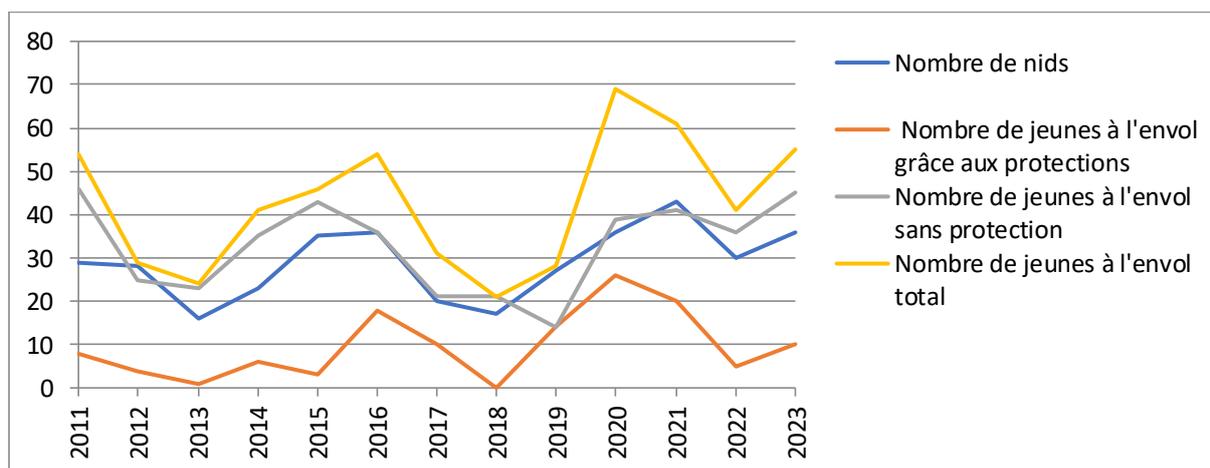
## Evolution des résultats

Le tableau et le graphique ci-dessous présentent l'évolution des résultats depuis 2011. Les effectifs minimums sont représentés en orange et les maximums en verts.

*Tableau II : Résultats sur la période 2011-2023 dans la Loire.*

| Année          | Nb nids     | Nb de jeunes total envolés depuis les nids | Nb jeunes envolés avec protection |
|----------------|-------------|--|-----------------------------------|
| 2011           | 29          | 54   | 8                                 |
| 2012           | 28          | 29   | 4                                 |
| 2013*          | 16          | 24   | 1                                 |
| 2014           | 23          | 41   | 6                                 |
| 2015           | 35          | 46   | 3                                 |
| 2016           | 36          | 54   | 18                                |
| 2017           | 20          | 31   | 10                                |
| 2018           | 17          | 21   | 0                                 |
| 2019           | 27          | 28   | 14                                |
| 2020           | 36          | 69   | 26                                |
| 2021           | 43          | 61   | 20                                |
| 2022           | 30          | 41   | 5                                 |
| 2023           | 35          | 55   | 10                                |
| <b>Moyenne</b> | <b>28,9</b> | <b>42,6</b>                                | <b>9,6</b>                        |

*2013 est la seule année où aucun stagiaire n'a été recruté et où la pression d'observation a été très faible.*



*Figure 4 : Graphique de l'évolution des effectifs de couples (nids), de jeunes à l'envol avec protection des nids, de jeunes à l'envol sans protection et de jeunes à l'envol total.*

Après une baisse du nombre de couples et du nombre de jeunes en 2022, les chiffres semblent de nouveau à la hausse en 2023. Le nombre de nids découverts et le nombre de jeunes volants en 2023 sont supérieurs à la moyenne des 13 saisons passés (28,8 nids et 41 jeunes). Concernant le nombre de jeunes envolés avec protection, le résultat de cette année est pratiquement égal à la moyenne (10).

## Taquet

Pour la troisième fois dans la Loire, des jeunes ont été relâchés via la méthode du taquet (2020, 2021 et 2023). L'objectif est de faire voler des poussins élevés en centre de soins (issus des œufs sauvés dans des parcelles où la protection n'était pas possible) depuis des friches conventionnées et protégées. Ainsi, nous espérons attirer des adultes nicheurs dans les secteurs où les jeunes sont relâchés. Notons que cette année, un couple a niché dans une prairie de fauche à seulement 2,5 km du taquet. Deux poussins ont été élevés et se sont envolés avec succès en 2023 depuis la volière.



*Figure 5 : Les poussins à leur arrivé dans la volière © S. Arnaud*



*Figure 6 : Jeune près à l'envol dans la volière © M. Berger*



Figure 7 : Jeune s'envolant de la volière le jour de l'ouverture © M. Berger

## Busard Saint-Martin

Actuellement, aucun suivi spécifique sur le Busard Saint-Martin n'est mené. Cependant, lors des prospections concernant le Busard cendré, il nous arrive de localiser des couples et parfois des nids. De plus, des observations d'oiseaux en parade ou transportant des proies sont saisies par des observateurs sur la base de données de la LPO ([www.faune-loire.org](http://www.faune-loire.org)) et nous avons fait l'effort autant que possible de passer contrôler ces secteurs pour confirmer la présence de nid et parfois observer le nombre de jeunes à l'envol. Malheureusement, faute de temps et de bénévoles, nous n'avons pas pu mener un suivi de tous les couples localisés et les résultats présentés ne sont donc pas exhaustifs.

En 2023, 41 couples qui ont été observés mais seulement 15 nids ont été localisés. Des jeunes volants ont été notés pour 9 nids pour un total de 18 jeunes. Tous les nids se trouvaient dans des friches, des coupes forestières, ou des clairières.

Il serait pertinent de mener un réel suivi sur cette espèce pour avoir une idée plus précise du nombre de couples nicheurs. Une réflexion est engagée au niveau régional.

## Busard des roseaux

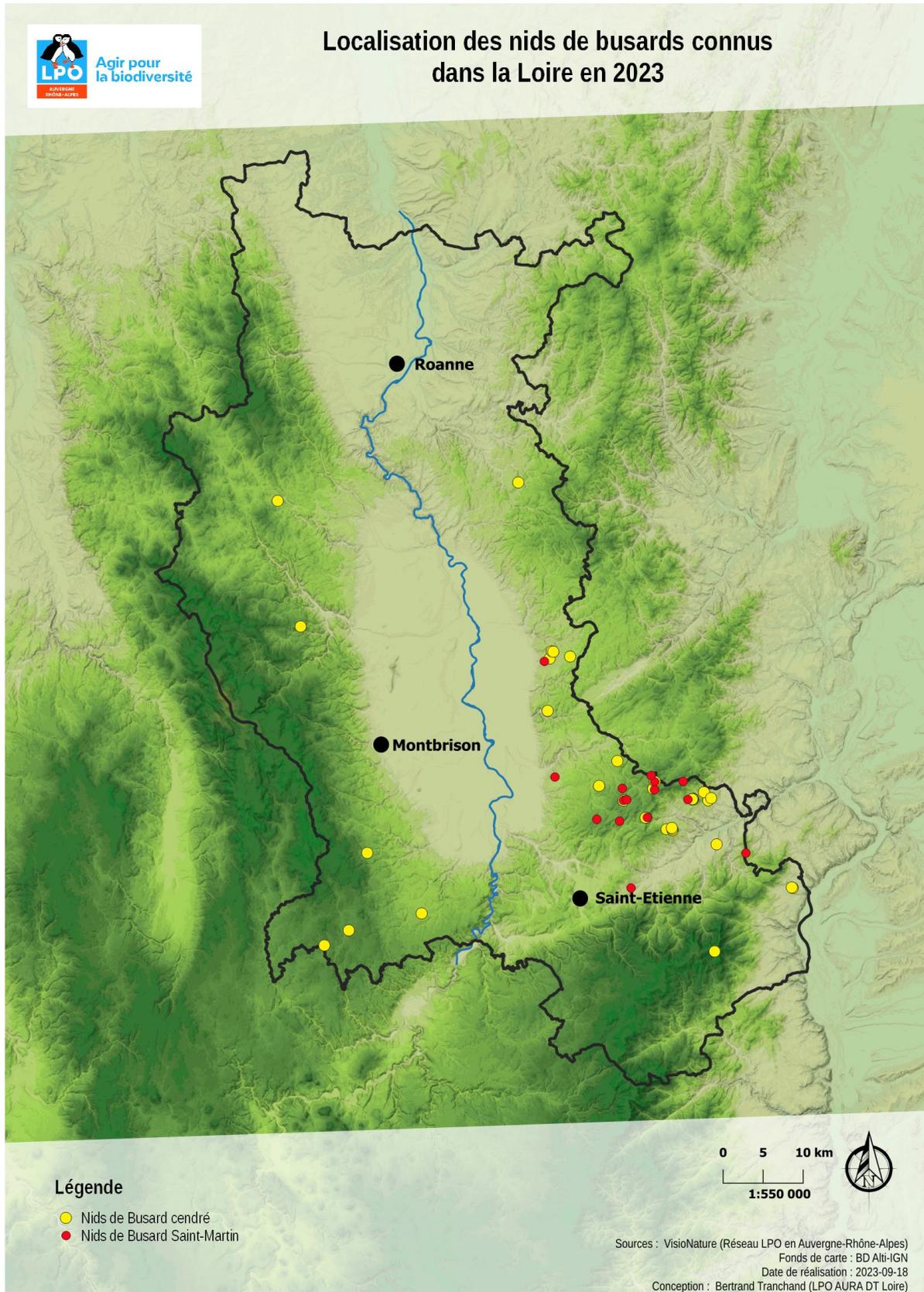
Tout comme le Busard Saint-Martin, aucune prospection ciblée sur le busard des roseaux n'a été effectuée.

En 2020 et 2021, un couple a niché dans un accru forestier sur la commune de Saint-Cyr-les-Vignes. En 2023, comme en 2022, seule la femelle était présente en début de saison, mais suite à l'absence du mâle, elle a rapidement déserté le site.

L'accès aux étangs favorables à la reproduction de cette espèce dans la plaine du Forez est très compliqué (étangs privés et chassés), et il est probable que quelques couples nicheurs soient présents dans ce secteur.

## Localisation des nids

La carte ci-dessous localise les nids de Busards cendré et Saint-Martin pour la saison 2023.



Carte 1 : Carte de localisation des nids de Busards cendré et Saint-Martin en 2023 dans la Loire © B. Tranchand

## Protection et sensibilisation

En début d'année 2023, la Direction Départementale des Territoires (DDT), en concertation avec la délégation Loire de la LPO AuRA, a envoyé des courriers à tous les propriétaires et exploitants de parcelles connues pour accueillir des Busards cendrés afin de les sensibiliser à l'enjeu de préservation de cette espèce menacée et de transmettre les coordonnées de la LPO.

Lors de la Journée Internationale de la Biodiversité (JIB), la LPO AuRA a accompagné de sous-préfet dans une sortie de sensibilisation relative au Busard cendré. L'occasion de présenter le travail mené par la LPO AuRA dans la Loire en faveur de cette espèce : <https://auvergne-rhone-alpes.lpo.fr/le-sous-prefet-de-la-loire-a-la-rencontre-de-la-lpo/>

## Conclusion

Avec 36 nids trouvés et 55 jeunes volants, l'année 2023 est plutôt une bonne année pour les Busards cendrés dans la Loire. Les orages du mois de mai et juin sont probablement responsables de l'échec de plusieurs couples. Le nombre de jeunes envolés par couple ayant réussi leur reproduction est de 2,1, et aucune nichée de 4 jeunes volants n'a été notée. Des couples ont été découverts dans de nouveaux secteurs, notamment dans le Pilat avec une nichée sur la commune de Verranne et une sur la commune de Rive-de-Gier. Des jeunes volants ont également été notés sur la commune de Saint-Julien-Molin-Molette, mais en l'absence d'adulte, nous n'avons pas pris en compte cette observation dans les résultats, les jeunes étant peut-être déjà émancipés et loin de leur lieu de naissance. Deux jeunes ont été relâchés depuis la volière de Farnay dans le Pilat. Les jeunes volants sont restés cantonnés sur le site durant plusieurs semaines, ce qui est une bonne chose pour l'incitation à la reproduction d'adulte dans ce secteur. Un mâle adulte a même été observé survolant la friche. Concernant les Busards Saint-Martin, 41 couples ont été observés mais seulement 15 nids ont pu être localisés, faute de temps. Au total, 18 jeunes volants ont été notés, répartis sur 9 nids. Enfin, aucune reproduction de Busard des roseaux n'a été observée cette année dans le département.